



### Les stages 2020

#### **Milieu montagnard enneigé : Animateur raquettes à neige**

**Du jeudi 26 janvier 2020 à 18 h 00  
au dimanche 19 janvier à 16 h 30**

Maison familiale la Savoyarde  
74920 Combloux  
-----

#### **Franchissement des passages difficiles au cours des randonnées**

**Du vendredi 29 mai à 18 h 00  
au dimanche 31 mai à 16 h 30**

CVL Les Prés Jaunes  
05260 St Léger les Mélèzes.  
-----

Informations sur <https://www.ffmm.net>

Le nombre de places est limité !

### Sommaire du e-bulletin n° 160

Jeu de société Rando au Pic des Neiges	2
Séjour de découverte de l'environnement montagnard	3
2019 - Les petites associations fragilisées	4
Certificat médical pour les moins de 18 ans	4
Sur les toits des Picos de Europa	5
Quel avenir pour le sport ?	6
Insolite lune de miel en Ardèche !	7
Chers... les SMS envoyés par les aigles !	8
Un pigeon flashé pour excès de vitesse	8
Les partenaires Carte Montagne	9

### Stages d'accompagnateur de randonnée pédestre 2020 - N1 - Technique et N2 - Qualification

Massif	Session	Dates	Lieu	Prix particuliers(1)
Ardèche méridionale	Monts d'Ardèche	Du 22 au 28 mars	07 Laurac en V.	692.00 € + 42.00 €
Hauts-Alpes	Écrins 1	Du 24 au 30 mai	05 St Léger les Mélèzes	638.50 € + 33.00 €
Haut-Jura	Monts Jura	Du 14 au 20 juin	01 Lélex	639.50 € + 39.00 €
Massif Vosgien	Lac Blanc	Du 12 au 18 juillet	68 Orbey-Noirrupt	648.00 € + 35.00 €
Pyrénées-Orientales	Font-Romeu	Du 23 au 29 août	66 Formiguères	634.20 € + 35.00 €
Massif Central	Massif du Sancy	Du 27 sept. au 3 oct.	63 Murat le Quaire	628.00 € + 44.00 €
Hauts-Alpes	Écrins 2	Du 4 au 10 octobre	05 St Léger les Mélèzes	638.50 € + 33.00 €
Hauts-Pyrénées	PN des Pyrénées	Du 11 au 17 octobre	65 Uz Village	592.00 € + 36.75 €

(1) + xxx € = supplément pour une arrivée la veille du début du stage. Hébergement et repas sont à prix coûtant.



### **Stage : Connaissance du milieu montagnard**

Durée 45 heures

Du 14 au 20 juin 2020. Chalet Louis Marchand 01410 Lélex

Des connaissances en environnement pour agrémenter vos randonnées.  
Programme de la seconde épreuve du diplôme d'État d'alpinisme- AMM

Prix particulier :  
635.00 € + 39.00 €

### **Un ami nous a quittés...**

Nicolas BOURCART nous a quittés le 12 octobre 2019, à l'âge de 61 ans.

Nicolas était directeur des différents établissements de l'association l'Âtre de la vallée : les foyers de vie, l'ESAT et l'entreprise adaptée Auberge du Beubois à Orbey-Noirrupt. Il s'était investi sans compter pour la conception, la réalisation et ensuite pour le fonctionnement du domaine du Beubois à Orbey. Persévérant et travailleur, il savait être à l'écoute de chacun.

Nicolas, avec toute la modestie que nous lui connaissions était un grand Homme.

Patrick PETER et Alain GOETT, de la délégation FFMM du Grand Est, représentaient la fédération à la cérémonie qui a eu lieu le vendredi 18 octobre 2019 au temple Saint-Mathieu de Colmar. La FFMM adresse ses condoléances à Isabelle GARROUSTE, sa compagne, et à toute sa famille.



## Jeu de société Rando au Pic des Neiges

*La montagne sur un plateau !*

"Rando au Pic des Neiges" est un jeu de société réaliste et pédagogique, une façon originale de découvrir ou faire découvrir l'univers de la montagne, le respect de la nature et les bonnes pratiques de sécurité.

Grâce à ce jeu, vous pourrez aller en montagne en famille ou entre amis, même si vous êtes loin des sommets.

Ce jeu, créé par deux passionnés, n'est pas encore en vente. Tout est prêt, il ne manque plus que vous pour lui donner réellement vie :

En précommandant le jeu via une page de financement participatif (Cf. "Plus d'infos"),

et/ou...

En parlant de ce jeu et des précommandes autour de vous.

Mais avant ça, plus de détails sur le jeu, si vous ne le connaissez pas.

### Présentation du jeu :

Rando au Pic des Neiges est une randonnée en montagne et en équipe (sauf quand on joue à 2) qui se déroule sur un plateau de jeu. Les joueurs doivent premièrement acquérir un équipement adapté et avoir une météo favorable, puis partent du hameau pour atteindre le sommet du Pic des Neiges.

Ils avancent à l'aide de dés et devront répondre tout au long du chemin à de nombreuses questions sur les thèmes de la nature, du respect de l'environnement, de la connaissance du milieu montagnard et bien sûr de la sécurité (en moyenne et haute montagne). De bonnes réponses leur permettront de gagner du terrain, mais ils devront également choisir stratégiquement leur itinéraire et utiliser habilement leur carte yéti.

Enfin, ils devront respecter la montagne et faire preuve d'esprit d'équipe s'ils veulent gagner en étant la première équipe de retour au hameau après avoir atteint le Pic des Neiges.

Un jeu réaliste, empreint des valeurs de la randonnée, pour découvrir ou faire découvrir l'univers de la montagne.

### Plus d'infos :

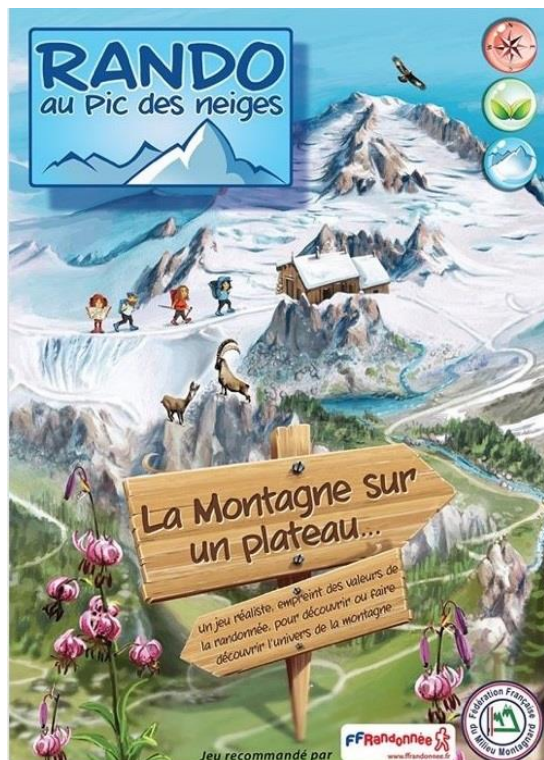
En cliquant sur ces liens vous trouverez également plus d'informations à propos du jeu, de son histoire, de ses créateurs et de toutes les modalités pour les précommandes (pourquoi un financement participatif, fonctionnement, prix, délais, etc.).

Site internet : <https://rando-au-pic-des-neiges.fr/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/Rando.au.Pic.des.Neiges/>

Contact : [jeu@rando-au-pic-des-neiges.fr](mailto:jeu@rando-au-pic-des-neiges.fr)

Les précommandes du jeu seront possibles à partir du 8 octobre 2019 directement sur cette page : <https://fr.ulule.com/rando-au-pic-des-neiges/>





# Union Française des Accompagnateurs et animateurs en Montagne

Siège national : 18 rue Saint Polycarpe 69001 Lyon  
Tél. 04 78 39 49 08 Courriels : ufam@ffmm.net



Séjour 2020-01  
Annexe 1

## Parc national de la Vanoise : Séjour de découverte de l'environnement montagnard

Du jeudi 20 août au dimanche 23 août 2020

Animateurs : Fabrice Chardon et Michèle Budna

<b>Dates et heures</b>	Du 20 août 2020 à 18 h 00 au 23 août 2020 à 15 h 00										
<b>Thèmes</b>	L'U.F.A.M, vous propose : - Trois jours de randonnée pédestre en étoile dans le Parc National de la Vanoise pour se retrouver en toute amitié et convivialité et pour apprécier la diversité et la beauté de ses paysages. - Observer les paysages, la faune la flore et la géologie de ce massif Alpin.										
<b>Rendez-vous :</b>	Jeudi 20 août entre 17 h 00 et 18 h 00. Refuge de l'Orgère (1935 m) 73500 Villarodim-Bourget. Accès : Voiture et train, direction Modane										
<b>Participants :</b>	Inscriptions limitées à 14 participants, retenues par ordre d'arrivée, au plus tard 31/03/2020										
<b>Niveau :</b>	Bonne condition physique pour un effort soutenu en moyenne montagne (niveau bon marcheur). Dénivelés entre 250 m et 780 m selon les parcours.										
<b>Déroulement :</b>	Randonnées de découverte de l'environnement montagnard sur 3 jours, en étoile.										
1 <sup>er</sup> jour :	17 h 00 / 18 h 00 accueil et installation. 19 h 00 repas, présentation des participants.										
2 <sup>ème</sup> jour :	<u>Col du Barbier (2287 m)</u> Aller/retour, rando sans difficultés le long du GR5 en bordure du Parc. Panorama sur le Massifs du Thabor et le parc de la Vanoise. Pastoralisme sur les pentes du col. Dénivelé : 550 m. Distance : 10 km.										
3 <sup>ème</sup> jour :	<u>Lac de la Partie (2458 m)</u> Aller/retour, rando sans difficultés, seul le début est pentu jusqu'à l'Estiva. Superbe randonnée, classique de la Vanoise. Très joli lac d'altitude entouré de sommets de plus de 3000 m. Bouquetins, chamois, marmottes. Dénivelé : 780 m. Distance : 10 km.										
4 <sup>ème</sup> jour :	<u>Sentier Nature de L'Orgère</u> (boucle) Pour terminer le séjour, rando familiale facile. Flore, Faune peu farouche du vallon, patrimoine local (Chalets d'estive d'altitude). Dénivelé : 250 m. Distance : 4 km.										
<b>Ne pas oublier</b>	- Équipement pour une randonnée d'une journée : sac à dos, vêtement chaud de type polaire et vêtement de pluie, vêtements de rechange, couvre-chef, gourde, lunettes de soleil, crème solaire, trousse individuelle de premiers soins, couverture de survie, etc. - Chaussures de marche à tiges montantes et semelles crantées antidérapantes (port obligatoire). Jumelles. - Facultatif : altimètre, GPS, appareil photo, etc. - Drap, sac à puces et nécessaire de toilette. Chaussures d'intérieur (Non fournis).										
<b>Animateurs :</b>	Ce séjour est animé par deux animateurs de l'UFAM.										
<b>Prix :</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 40%;">Prix du séjour par personne (1) (2) (3)</td> <td style="text-align: right;"><b>258.40 €</b></td> </tr> <tr> <td>dont :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>- Fonctionnement &amp; assurance :</td> <td style="text-align: right;">108.40 €</td> </tr> <tr> <td>- Nuitées et repas :</td> <td style="text-align: right;">150.00 €</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;"><b>Prix avec réductions = 228.00 €</b></td> </tr> </table> <p>Le prix du séjour, payable à l'inscription, comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les repas du vendredi soir au dimanche midi.</li> <li>- Les nuitées en chambre de 8 lits.</li> <li>- Les petits déjeuners.</li> <li>- Les frais de fonctionnement. Boissons non comprises.</li> </ul> <p>Informations données sous réserve de toutes modifications qui seraient nécessaires aux besoins de l'organisation.</p> <p>Lire les conditions de participation en annexe 2.</p> <p style="color: red;"><b>Infos sur internet</b></p>	Prix du séjour par personne (1) (2) (3)	<b>258.40 €</b>	dont :		- Fonctionnement & assurance :	108.40 €	- Nuitées et repas :	150.00 €	<b>Prix avec réductions = 228.00 €</b>	
Prix du séjour par personne (1) (2) (3)	<b>258.40 €</b>										
dont :											
- Fonctionnement & assurance :	108.40 €										
- Nuitées et repas :	150.00 €										
<b>Prix avec réductions = 228.00 €</b>											
	<p style="background-color: yellow;">Apporter vos spécialités locales pour mise en commun le jeudi soir et votre pique nique du vendredi midi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Paiement par chèque bancaire : Un chèque de 30 % du montant total qui sera encaissé à l'inscription + un chèque du solde qui sera encaissé 1 mois avant le début du séjour (noter la date d'encaissement au verso). Ces deux chèques doivent être datés du jour de leur signature. Rédiger vos chèques à l'ordre de : UFAM.</li> <li>- Paiement par virement bancaire (demander un RIB) ou espèces au siège.</li> </ul> <p>(1) Assurance Carte Montagne 2019-2020 obligatoire, incluse dans le prix. (2) Réduction de 20.40 € aux possesseurs de la Carte Montagne-assurance 2019-2020. (3) Réduction supplémentaire de 10.00 € pour les adhérents UFAM et les animateurs des associations affiliées FFMM.</p>										

## 2019 - Les petites associations fragilisées



Si la dynamique de création d'associations est toujours soutenue, le rythme de disparition semble s'être accéléré depuis 2017.

Le solde reste globalement positif, mais il est négatif en ce qui concerne les associations employeuses, avec un net retrait en 2018 observé par Recherches & Solidarités. Les petites associations sont les premières à devoir mettre la clé sous la porte ou diminuer le nombre de leurs salariés.

Entre 1,35 et 1,45 million d'associations seraient actives en France aujourd'hui, selon Recherches & Solidarités qui vient de publier l'édition 2019 de son panorama annuel "La France associative en mouvement". L'actualisation prochaine de ces données à l'échelle des régions et des départements est également annoncée.

### **Une accélération probable du rythme de disparition d'associations**

En 2018-2019, quelque 72 000 associations ont été créées, un rythme similaire aux cinq années précédentes. À l'inverse, R&S estime que le nombre d'associations cessant leur activité a pu atteindre 50 000 à 60 000 en 2018 comme en 2017, contre 30 000 à 40 000 dans la période précédente. Pour établir cette hypothèse prudente, seule la date de naissance d'une association étant connue, le réseau d'experts se fonde sur son enquête menée auprès de quelque 2 600 responsables associatifs. La part de responsables se déclarant "en grande difficulté" n'est plus que de 3 % en 2019 (soit 40 000 associations en projection nationale), après 5 % en 2018 (65 000 associations) et 7 % en 2017 (90 000 associations). L'hypothèse la plus probable est que nombre d'entre elles n'ont pas survécu. Cela correspondrait à 50 000 disparitions entre 2017 et 2019 qui s'ajouteraient aux disparitions tendanciennes observées jusque-là et conduirait, pour la première fois, à une relative stabilisation du nombre des associations, en France.

### **Moins de salariés dans les petites associations**

Concernant l'emploi, les données portent sur 2018, année caractérisée par un net retrait (- 2,6 %) du nombre d'établissements employeurs. Ce dernier est passé de 167 000 en 2015 à 159 000 en 2018 avec une accélération puisque, pour la seule année 2018, la régression est de l'ordre de 4 300, dont 80 % d'associations comportant moins de trois salariés et 15 % d'associations comportant entre trois et six salariés".

Le nombre de salariés, 1,8 million en 2018, est en baisse de 0,9 % par rapport à 2017, après des années de croissance régulière. Les associations concernées sont les plus petites : moins de 3 salariés (baisse de 7 %) et entre 3 et 10 salariés (- 3 %). En 2018, tous les secteurs sont concernés par une stagnation ou une baisse des effectifs, la culture, le sport et l'aide à domicile figurant parmi les domaines les plus touchés. Les associations de moins de 3 salariés représentent encore en 2018 plus de la moitié (53 %) des établissements employeurs.

### **Le bénévolat : première préoccupation des responsables associatifs**

Les associations sont également fragilisées du côté de leurs ressources bénévoles, avec notamment une baisse de la part de Français leur donnant chaque semaine du temps (de 12,5 % en 2016 à 10 % en 2019). Au total, 12,5 millions de personnes donnent du temps à des associations, dont 5,2 à 5,4 millions sur un mode hebdomadaire.

En 2019, le nombre de bénévoles et leur disponibilité, ainsi que le renouvellement des dirigeants est le premier sujet d'inquiétude des responsables associatifs. La situation financière est une source de préoccupation pour 45 % des responsables interrogés (soit un peu moins qu'en 2018), dont 9 % qui considèrent leur situation "très difficile". Les relations avec les collectivités territoriales sont un sujet d'inquiétude pour 25 % des dirigeants (davantage dans le secteur de la culture), et l'évolution des politiques publiques pour 36 %.

Publié le 22/10/2019 par Caroline Megglé pour Localtis dans Associations Économie Sociale et Innovation Citoyenneté.

## Certificat médical pour les moins de 18 ans

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2020 prévoit la suppression de l'obligation de fournir un certificat médical pour la pratique sportive d'un enfant de moins de 18 ans. À la place, les représentants légaux devront remplir une "déclaration permettant de s'assurer que les jeunes ont bien vu un médecin".



Les ministères de la Santé et des Comptes publics estiment que, "les vingt consultations obligatoires prévues depuis 2019 dans le parcours de santé et de prévention des nourrissons et des enfants jusqu'à l'âge de 18 ans permettront désormais l'examen régulier par le médecin de l'aptitude des enfants à la pratique sportive".

## ACLAN Nousty Montagne Sur les toits des Picos de Europa



Du 30 septembre au 10 octobre 2019, nous étions un petit groupe de 12 randonneurs à parcourir chemins et sentiers des trois massifs qui composent ce remarquable prolongement géologique des Pyrénées, aux confins des provinces espagnoles d'Asturies, de Cantabrie et du Léon.

Ce périple entamé dans le secteur d'Espinama, nous a permis de découvrir cet environnement sauvage aux parois spectaculaires et aux gorges profondes, agrémenté d'alpages somptueux et de greniers typiques (los horreos). Nous avons aussi traversé quelques paysages lunaires dominés par des crêtes déchiquetées mais aussi de larges et fertiles vallées ; l'ensemble constituant une mosaïque particulièrement colorée.

Nous avons notamment réalisé l'ascension de la Torre de los Horcados de Rojos qui offre un superbe panorama sur le massif du mythique Naranjo de Bulnes, haut lieu de l'alpinisme espagnol. Puis à partir du petit village de Sotres et en étoile, nous avons pénétré le massif d'Andara et ses mines exploitées jusqu'au milieu du XX siècle, visité le joli village de Tresviso et emprunté le sentier qui longe en balcon l'impressionnant rio Urdon, avant de nous perdre dans le célèbre Rio Cares jusqu'au charmant village de Cain.

Avant de quitter cette partie orientale, nous ne pouvions renoncer à une très belle randonnée jusqu'au pied du Naranjo de Bulnes à l'ombre duquel se prélassait le refuge Vega de Ubeda ou refuge Uriellu, qu'en revanche nous nous garderons bien de vous recommander pour passer une nuit tranquille et reposante.

Un assez rapide transfert nous conduisit ensuite dans la partie occidentale (Cornion) et plus précisément à Cangas de Onis. Y laissant nos sacs d'allègement, nous sommes allés découvrir les jolis lacs de Covadonga (Enol et Ercina) avant de nous lancer à l'assaut du Mirador de Ordiales, au pied duquel repose selon ses dernières volontés, Don Pedro Pidal, marquis de Villaviciosa, homme politique et grand montagnard, premier vainqueur du Naranjo de Bulnes en 1904.

Cette dernière randonnée dans le cœur des Picos se fit sous l'œil attentif de nombreux isards et sous celui très perçant de ces planeurs infatigables que sont les vautours fauves. En redescendant, nous avons succombé pour une soirée et une nuit, à l'authenticité du refuge de Vegaredonda et à l'accueil chaleureux que réservent Javier et Pablo.

Sur le plan logistique, nous avons sollicité comme par le passé, pour d'autres destinations, le soutien toujours attentif et de qualité, de l'agence "Sur les Hauteurs" située à Carbone (31). Au cours du périple, nous avons particulièrement apprécié l'accueil de l'Hostel Rural Remona à Espinama, du Pena Castil à Sotres, de l'hôtel Santa Cruz à Cangas de Onis et du Siglo XVIII à Santillana del mar, que dès lors nous pouvons recommander.

En conclusion, une destination à envisager absolument pour tous les amoureux de cette montagne qui comme le disait Boris Vian, "offre à l'Homme ce que la société moderne oublie de lui donner".

JC Godart  
Président de ACLAN Nousty Montagne



Merci de n'imprimer cette page que si nécessaire

## Quel avenir pour le sport ?

Quelle politique publique pour le sport ? C'est à cette question que tente de répondre le Conseil d'État dans son dernier rapport annuel. Ce rapport, fruit d'un travail mené depuis un an à travers six conférences publiques thématiques et de nombreuses auditions, offre un tableau très exhaustif du sport en France, balayant les aspects historique, institutionnel, social, juridique ou encore économique.



Le sport "objet de politique publique" est au centre de l'analyse du Conseil d'État. Le rapport affirme ainsi que la politique sportive dans notre pays "constitue un exemple remarquable de responsabilités partagées entre l'État, les collectivités territoriales et le mouvement associatif", tout en concédant que ces acteurs sont "à la recherche d'un nouveau modèle de gouvernance". Pour le Conseil d'État, en effet, "les collectivités sont devenues les premières contributrices au financement des pratiques et des équipements sportifs, sans que leur place soit véritablement reconnue au sein d'une gouvernance où la politique publique relève d'abord de l'État et les règles du jeu du mouvement sportif".

Le Conseil d'État estime que les collectivités "paraissent davantage en phase avec l'évolution des pratiques que le mouvement sportif". En effet, elles "sont en première ligne pour accompagner l'essor des pratiques informelles, par le développement d'itinéraires de promenade et de randonnée, l'installation d'équipements en plein air, de parcours de santé, voire la dispensation d'un encadrement. [Et elles] se préoccupent de plus en plus de la sécurité des pratiques auto-organisées dans les parcs". En conséquence, la Haute Cour en appelle à une "révision" de l'équilibre de la gouvernance.

Le Conseil d'État n'omet pas la création de l'Agence nationale du sport (ANS) en avril 2019, qui vise précisément à rassembler les différents acteurs au sein d'une nouvelle gouvernance mieux partagée. Il estime même que "cette réforme suscite de fortes attentes mais comporte encore des zones d'ombre".

A ce stade du développement, on s'attend donc à ce que les propositions du Conseil d'État reflètent cette volonté, visiblement forte, de revaloriser le rôle des collectivités territoriales dans la gouvernance du sport.

Pourtant, et alors que l'État lui-même se voit davantage dans un rôle de stratège et a mis en œuvre la réforme de la gouvernance du sport pour mieux partager ses prérogatives, particulièrement en matière de sport pour tous, le rapport ne va pas dans ce sens. Sa première préconisation vise, d'une part, à "préserver la détermination par le Gouvernement de la politique publique et de la stratégie nationale et internationale en matière de sport de haut niveau, de haute performance sportive et de développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre", et, d'autre part, à "prévoir la signature par l'État et l'agence d'une convention d'objectifs inscrivant la mise en œuvre de la politique publique du sport par l'agence dans le cadre de la stratégie arrêtée par l'État".

Cette proposition n'est tout d'abord ni plus ni moins que le rappel de la loi du 1er août 2019 relative à la création de l'Agence nationale du sport, laquelle prévoit que l'action de l'agence se fait "dans le cadre de la stratégie définie par l'État dans une convention d'objectifs conclue entre l'agence et l'État". Mais surtout, elle s'éloigne de l'ambition initiale de l'agence dont l'arrêté constitutif du 20 avril 2019 énonçait qu'elle "associe des représentants de l'État, du mouvement sportif, des collectivités territoriales et des acteurs économiques et sociaux en vue de définir et d'atteindre des objectifs communs en matière de développement de la pratique sportive en France". Initialement, les objectifs de la politique sportive de la France devaient donc être définis collégialement par les membres de l'agence, et non par l'État seul. Ce n'est pas le scénario qu'approuve le Conseil d'État.

Dès lors, quelle est la vision d'une gouvernance revisitée que souhaite promouvoir la Haute Cour ? Une proposition du rapport vise à "fonder la gouvernance partagée du sport à l'échelle territoriale sur la cohérence des interventions des acteurs publics, du mouvement sportif et du secteur économique.

Organiser la concertation à l'échelle la plus pertinente (régionale, interdépartementale) et formaliser une stratégie et des projets communs, assortis d'engagements financiers, en adaptant et en approfondissant ce qui a été engagé par les régions qui ont élaboré des schémas régionaux de développement du sport". Ici, on notera l'absence de mention explicite des collectivités, puisque le Conseil d'État use d'une formule élargie à travers la notion d'acteurs publics. De plus, la proposition semble bien timide par rapport au constat et ne plaide pas en faveur d'une responsabilité accrue des collectivités dans les déclinaisons territoriales de l'agence, par ailleurs revendiquée par plusieurs associations d'élus.

## Insolite lune de miel en Ardèche !

Rémy est un apiculteur dépassé par son succès, où plutôt était car sa production vient d'être stoppée net par les autorités ardéchoises. Son miel contenait en effet une quantité importante de THC (tétrahydrocannabinol), le composé psychoactif du cannabis, estimée selon un expert local à "un quart de joint bien chargé par tartine". 850 pots sont sur liste d'attente.



D'où provenait cette substance illégale ? De la plantation tout aussi illégale de son voisin, qui sous couvert de cultiver la châtaigne maintenait également un cheptel de près de 200 pieds de cannabis, cachés parmi les arbres et autres végétaux de son domaine de plusieurs hectares. "Les abeilles devaient butiner les plantes du voisin, au lieu de butiner les châtaigniers" conjecturait le jeune apiculteur lors d'un point presse.

Un café, du pain... et de la Skunk !

C'est un père de famille albenassien qui a découvert le pot-aux-roses en faisant passer un bilan sanguin à ses deux enfants de 7 et 9 ans. "Théo et Théa sont habituellement des enfants très excités, leur mère et moi avons beaucoup de difficultés à canaliser leur énergie. Mais depuis quelques temps, ils étaient très calmes. Trop calmes même. Théo s'est mis à écouter du Sinsemilia dans sa chambre et un dimanche, Théa a regardé une motte de beurre fondre pendant 3 heures d'affilée, en rigolant. On s'est beaucoup inquiétés" déclarait-il, admettant que lui-même et sa femme avaient également développé "un certain penchant" pour ce miel.

### Fini la lune de miel

Si beaucoup se félicitent de l'arrêt de la production du "Space miel", ce n'est pas le cas de tous les consommateurs, à l'instar de Jean-Tristan, 45 ans, l'un des plus gros clients de Rémy, qui lui se déclare très déçu. "Avec ce miel je me sens beaucoup mieux, je n'ai plus mes douleurs matinales, je suis de meilleure humeur et j'avais même arrêté de boire ! Je ne sais pas ce que je vais devenir. J'étais à un demi-pot par jour. Arrêter d'un coup va être dur, très dur", confiait-il, ajoutant que "si les abeilles trouvent ça bon, c'est que ça ne peut pas être mauvais pour nous".

Examiné en laboratoire, ce miel spécial s'est révélé particulièrement concentré en molécules psychoactives, comme le résume Océane, une jeune lycéenne, consommatrice malgré elle : "Les miels, il y en a des clairs, il y en a des foncés. Avec celui-là c'est clair : t'es défoncé !".

Même son de cloche pour Lucette, 78 ans, qui restera longtemps nostalgique de ce "miel magique", qu'elle et ses amies consommaient régulièrement en début de soirée, sous forme de "grog" ou dans la tisane : « "Nos parties de Scrabble ne seront plus aussi amusantes; moi ça m'est bien égal ce qu'ils mettaient dans ce miel tant que c'est bio, comme ils disent. Ah si vous aviez vu nos parties ! Qu'est-ce qu'on a ri ! Et pis on osait des mots coquins ! Je peux vous le dire, une fois j'ai tellement ri avec le mot que la Nini a posé que je me suis fait dessus ! Mon Dieu, quelle rigolade ! ".

Même si la justice n'a pas encore tranché, Rémy P ne pense pas être inquiété, contrairement à son voisin qui a déjà été incarcéré : "Je suis un apiculteur moi, pas un dealer. Si je deviens responsable des faits et gestes de chacune de mes abeilles alors on va où là ?". Le tribunal d'Aubenas tranchera.



Une abeille butinant un plant de cannabis ardéchois

## Chers... les SMS envoyés par les aigles !



En Russie, des aigles communiquent via SMS automatisés. Les ornithologues ne s'attendaient pas à recevoir une facture aussi salée.

Des scientifiques russes qui étudient des aigles équipés de marqueurs envoyant des SMS, ont eu la mauvaise surprise de découvrir que ses derniers avaient volé bien au-delà de la frontière de leur pays, générant de très importants frais en messages surtaxés.

Ces aigles ont fait exploser le budget du Réseau russe d'étude et de protection des rapaces.

L'un de ces volatiles, un aigle des steppes femelle baptisée Min, est ainsi parti cet été de Sibérie pour sa migration vers le sud, a raconté l'ornithologue Elena Schneider. Comme treize autres oiseaux, la bête était suivie par un dispositif envoyant des SMS avec leur géolocalisation à une fréquence prédéfinie. Mais son voyage ne s'est pas passé comme prévu.

Au lieu de revenir en Russie après un passage au Kazakhstan, certains des aigles comme Min se sont rendus en Iran, où leurs bracelets ont commencé à envoyer des centaines de SMS taxés jusqu'à 25 fois plus cher qu'en Russie et au Kazakhstan. Ces dépenses imprévues ont quasiment épuisé le budget des ornithologues, qui ont dû lancer un appel aux dons sur Internet. "Nous avons dû demander un prêt pour financer ce système de traçage", a indiqué vendredi sur les réseaux sociaux Igor Kariakine, un autre ornithologue participant au projet. Selon lui, les dons ont toutefois permis d'assurer leur budget jusqu'à la fin de l'année.

Source : France Info.

## Un pigeon flashé pour excès de vitesse

En Allemagne, le code de la route s'applique à tous. Même aux volatiles. En février dernier, dans la ville de Bocholt (Rhénanie-du-Nord-Westphalie), un radar fixe a flashé un pigeon à 45 km/h dans une rue où la vitesse est limitée à 30 km/h. Et la police locale ne prend manifestement pas l'affaire à la légère...

Les autorités de la ville ont affiché la photo du contrevenant sur Facebook jeudi dernier, rappelant que l'infraction était bien "punissable" et que l'oiseau devait s'acquitter d'une amende de 25 euros. "Pas sûr que l'animal puisse s'acquitter de l'amende", reconnaît toutefois la municipalité dans son post, liké par plusieurs centaines d'internautes.

Magnanime, la ville de Bocholt a annoncé qu'aucune enquête ni appel à témoin ne serait lancé à la suite de cette infraction. Le pigeon s'en tire plutôt bien.





## Les partenaires Carte Montagne

Les partenaires de la FFMM vous offrent des avantages sur présentation de votre Carte Montagne® dans les limites qu'ils proposent.

Fédération Française du Milieu Montagnard  
Siège national : 18, rue Saint Polycarpe 69001 LYON



Chullanka Toulouse

**DISTRIGROS ELECTROMENAGER**  
Litiges & Fin de Série

2, Avenue du Parc - 24430 MARSAC SUR L'ISLE

Tél. 05 53 03 93 93

[www.proxiconfort.fr](http://www.proxiconfort.fr)

Fournisseur de lots du concours photo 2019



Concours photos : Labroche Régis

Merci de n'imprimer cette page que si nécessaire